



M. LE BARON D'HOUEMARE.

passés maîtres ; mais, parmi la foule de ceux qui furent leurs émules ou leurs disciples, que de vides se sont produits, par suite d'une quantité de causes qu'il serait trop long d'énumérer !

En revanche, il s'est formé depuis cette époque un grand nombre d'équipages dont quelques-uns tiennent une grande place dans les annales cynégétiques. Espérons pour eux longue et joyeuse vie, cela nous consolera de la disparition de ceux qui, nés dans la même période, ne se sont pas trouvés dans des conditions de vitalité suffisantes et sont morts de politique — cela est plus commun de nos jours qu'on ne le croit — ou de manque d'animaux.

En Angleterre, les disparitions d'équipages sont moins fréquentes que chez nous. A part quelques meutes appartenant à de très grands seigneurs et qui se transmettent de père en fils comme un héritage de famille, les « Packs » anglais sont soutenus par des souscriptions — insuffisantes en général. — mais il se trouve toujours quelque « galant sportsman » pour prendre « le « mastership » et le surcroît de la dépense. Au bout de quelques années, quelquefois plus tôt, lorsque le « master of hounds » trouve qu'il a assez payé de sa personne et de sa bourse, il passe la main, tout comme au jeu, à un suivant et l'équipage continue à chasser comme par le passé. Car là-bas, de l'autre côté de la Manche, ils n'ont pas, comme nous, à craindre la disette de gibier : au pis-aller, un bon renard de sac peut donner un excellent sport.

Chez nous en France le grand gibier diminue : le braconnage, le droit qu'ont les propriétaires de tirer sur leurs terres les animaux sauvages qui viennent fort illégalement y saccager les récoltes, l'amélioration de la culture, l'aménagement des forêts en sont les causes.

Les sangliers, en particulier, se trouvent fort mal de ces pro-

grès de la civilisation et vont chercher au loin, des pays moins prospères, mais plus hospitaliers.

Parmi les vautraits réduits à une inaction forcée et par suite à une dispersion regrettable nous devons citer le vautrait de Pont-Saint-Pierre à M. le baron d'Houdevare qui a bien voulu communiquer au *sport universel* les photographies de ce remarquable équipage, dont il dut se séparer il y a deux ans.

Fondé en 1874, avec des griffons vendéens achetés à M. de Baudry d'Asson, ce vautrait en dernier lieu, se composait de 55 chiens dont 45 staghounds provenant des meilleurs chenils d'Angleterre et de 10 bâtards très près du sang anglais.

Le baron d'Houdevare avait donné à ses lices vendéennes des étalons anglais de même robe et était arrivé par une sélection bien ordonnée à obtenir une meute d'une remarquable uniformité.

Deux hommes montés et portant la tenue bleue, revers jaunes culotte bleue servaient ce remarquable équipage dont les prises dans les forêts normandes de l'Eure et de la Seine-Inférieure, se sont élevées de 1874 à 1896 au joli chiffre de 528 sangliers.

L'équipage découpait principalement en forêt de Lyons et dans les bois environnant Pont Saint-Pierre, sa résidence ordinaire, ainsi que dans les forêts de Bôrd, de Louviers, de la Londe, de Rouvray et de Bretonne. Il fit aussi, une année, un déplacement en forêt d'Eu.

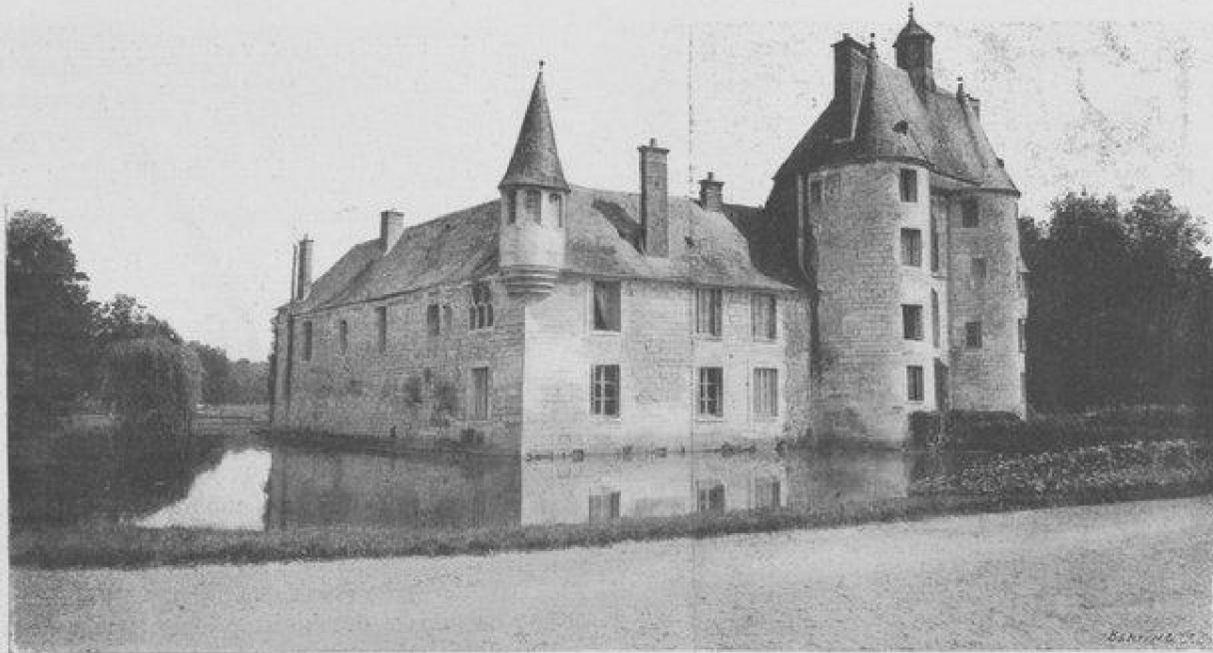
Nous espérons bien que lors de la prochaine amodiation des forêts, M. le baron d'Houdevare, reformera un nouvel équipage et que nous reverrons à l'œuvre ce veneur de bonne race et de bonne école dont les pareils se font trop rares.

UN VIEUX

En raison de la fréquence des déplacements, nous prions nos abonnés qui changent d'adresse de nous faire parvenir o fr. 60 en timbres-poste pour frais de réimpression des bandes.



RALLYWOOD ET FALKLAND, STAGHOUNDS PUR-SANG, TENUS PAR LA ROSÉE, VALET DE CHIENS.



CHATEAU DE PONT-SAINT-PIERRE (EURE), APPARTENANT AU BARON D'HOUEMARE.

A propos d'Anciens Équipages

Lorsque le soir, au coin de mon feu, en parcourant les journaux de sport et de vénerie, je trouve dans quelqu'un d'entre eux l'annonce de la mise bas d'un équipage dont la vente, chevaux et chiens, est annoncée pour une date prochaine, je ne puis me défendre d'un sentiment de tristesse. Pour qui sait, en effet, tous les soins, toutes les peines que demande la constitution d'un équipage de quelque valeur, il est difficile de ne pas partager les regrets de ceux qui ont fondé ou qui ont hérité des bonnes traditions que leur avaient laissées les fondateurs et que le manque de gibier oblige tout à coup à se séparer d'objets précieux à coup sûr, mais devenus évidemment inutiles.

En dehors des maîtres même de l'équipage que de regrets ne doit point laisser derrière elle sa meute qui va être dispersée au vent des enchères : Que de bons souvenirs d'hallalis plus ou moins tragiques, de joyeuses chevauchées demeureront au cœur de tous ceux qui, invités ou assistants ordinaires aux laisser-courre, vont maintenant se trouver réduits à une inactivité inaccoutumée. Il n'est pas jusqu'à certaines retraites — manquées, accomplies sous une pluie battante et par nuit noire, qui ne laisseront quelques regrets aux fervents qui, d'ordinaire, suivaient les chasses de l'équipage disparu : on maugréait fort sous l'averse, mais on aimait plus tard à se remémorer les péripéties de ces retours inconfortables.

En somme, la disposition ou plutôt la dissolution d'un équipage de chasse atteint un nombre de gens beaucoup plus considérable qu'il ne semble au premier abord, outre les piqueurs, valets de chiens, hommes de chenil et d'écurie, nombreux sont les fournisseurs de toute sorte qui vivent de la meute et de tout ce qui y touche. Dans certaines contrées un peu retirées, le rendez-vous de chasse, si peu luxueux qu'il soit, est un débouché sûr pour les producteurs indigènes et je sais telle petite commune dont le budget et les habitants ont pu constater la perte sèche que leur a causée la mise bas d'un équipage de quelque importance qui y avait eu son installation pendant une quarantaine d'années.

Mais ce sont là des considérations économiques qui n'ont rien à faire dans la pénible impression dont je parlais tout à l'heure : le regret de voir disparaître un équipage.

Et pourtant Dieu sait combien j'en ai vu mettre bas de ces

bons et beaux équipages dans ma longue carrière de veneur — bien près de cinquante années !

Sans parler des meutes avec lesquelles j'ai fait mes premières armes, que sont devenues toutes celles dont les maîtres assistaient comme moi à cette fête cynégétique que l'on n'avait jamais vue et que l'on ne reverra probablement plus ? Je veux parler de la venue en France de Sa Grâce le Duc de Beaufort, il y a tantôt trente-cinq ans.

Tout ce que notre pays comptait de veneurs — grands ou petits — était venu en foule assister à l'essai que voulait tenter le noble duc, dans les conditions — disons-le tout de suite — les plus déplorables d'époque et de température.

De tous ces galants chasseurs, combien chassent encore ? Il nous reste, il est vrai, les La Besge et les Le Couteulx, qui portent encore gaillardement le fardeau des années et n'ont point encore abandonné le culte de l'art de la vénerie, où ils étaient



LA CHAPELLE SAINT-HUBERT, A PONT-SAINT-PIERRE.